Province de Québec Municipalité de Chartierville

Lundi 4 juin 2018

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19h.

Sont présents : les conseillers M. Claude Sévigny, Mme Édith Giard, M. Simon Lafrenière, M. Guy Gilbert et Mme Nathalie Guesneau. La directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Paméla Blais est aussi présente.

Absence motivée : Mme Vanessa Faucher

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour :

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018
- 4. Adoption des revenus & dépenses.
- 5. Rapport du Maire.
- 6. Rapport des comités ad hoc.
- 7. Informations, correspondance & demandes diverses:
 - Résolution Excavation et aménagement CIMO / Guy Landry 2013
 - Résolution Électricité panneau électronique / RGE 2007 inc.
 - Résolution Élagage d'arbres Centre communautaire
 - Résolution -Protocole d'entente Sauvetage hors / achat d'équipement

 - Résolution Puits Bernier Résolution Peinture grande salle du bas Centre communautaire / Reynald Tremblay
 - Résolution Subvention Aide au compostage domestique et communautaire
 - Résolution Autorisation pour le lancement d'appel d'offre pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver

 - Avis de motion Amendement règlement lotissement Avis de motion Amendement plan d'urbanisme
 - Rapport du maire 2017
 - États financiers comparatif au 31 mai 2018
 - Plainte Jocelyn Poulin
- 8. Période de questions.
- 9. Affaires nouvelles.
- 10.Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 7 mai 2018 :

18-2939

18-2938

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 7 mai 2018.

Adoption des revenus & dépenses :

18-2940

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1er au 31 mai 2018, pour un total des dépenses d'une somme de 141 348,04 \$ et un total des revenus d'une somme 409 359,09 \$.

5. Rapport du Maire:

M. Denis Dion annonce que les droits obtenus par l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), sont suspendus dû à une révision du règlement par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Organisation du Territoire (MAMOT).

M. Dion explique que la municipalité va revoir à la baisse les normes sur les dimensions et superficies minimales, elles passeront de $5\,000~\text{m}^2$ à $4\,000~\text{m}^2$ dans les zones agricoles, rurales, forestières et de récréations.

M. le maire donne des explications sur la nouvelle compagne de communication de la MRC du Haut-Saint-François « On préserve la réserve », afin de limiter la pollution lumineuse nuisible à la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic. En résumé, MRC a modifié le règlement existant et souhaite sensibiliser la population aux lumières blanches et bleutées, qui sont prohibées par ce règlement.

Aussi, il avise la population que la niveleuse n'est toujours pas à Chartierville, car les pièces du concessionnaire tardent à arriver. Par contre, elle devrait être prête pour la deuxième semaine de juin.

6. Rapport des comités ad hoc :

Mme Édith Giard donne un bref rapport de la rencontre tenue à la MRC pour les loisirs. Du coup, elle explique où elle en rendu avec le projet du Canada man /woman. Elle souhaite renforcer la sécurité des athlètes sur les routes de Chartierville et offrir un bel accueil à tous, au sommet de la côte des lignes.

M. Claude Sévigny explique que la municipalité a comme projet de faire l'achat de bacs à composte pour les citoyens au moyen de la subvention Aide au compostage domestique et communautaire. Ceci permettrait à la municipalité de conserver ses subventions avec le PGAMR.

Pour ce qui est du CICM, les employées ainsi que lui-même, travaillent à l'ouverture et certains projets comme une borne pour recevoir des dons et des bancs pour l'observation des étoiles, celui-ci en partenariat avec Magnétouriste.

M. Sévigny fait mention d'un 5 à 7 pour le lancement de la saison touristique 2018 du Haut-Saint-François à L'Abris Bois de La Patrie. Ceci est en fait, une bonne opportunité pour vendre les attraits de Chartierville.

Celui-ci fait un retour sur la réception des arbres gratuits. Une partie de ceux-ci sont plantés, mais une quantité pourrait être distribuée parmi les citoyens s'il y avait surplus.

Mme Nathalie Guesneau rapporte que le système d'assainissement des eaux avait rencontré des difficultés avec le débitmètre, mais que celui-ci devrait être réinstallé cette semaine. Aussi, elle annonce que l'appel pour les soumissions pour la peinture de la grande salle du bas a été concluant et qu'un contracteur a été sélectionné. Celui-ci sera en mesure de terminer les travaux à temps pour Musique aux Sommets.

Mme Guesneau donne de l'information sur deux programmes d'aide, un pour les aînées PNHA et l'autre est Réno Région. Ce dernier sera annoncé dans un prochain bulletin municipal.

- M. Simon Lafrenière fait un retour sur l'élagage effectué sur nos chemins municipaux et se dit satisfait des résultats. D'un autre côté, celui-ci mentionne que la municipalité est à la recherche d'un opérateur de niveleuse ce qui explique, entre autre, le retard dans les travaux de voirie.
- M. Guy Gilbert annonce l'ouverture du CIMO pour le 24 juin prochain. Il donne également des explications sur les travaux effectués dans le stationnement près du Centre d'interprétation visant à maximiser l'accès au Centre. Aussi, l'équipe du CIMO est toujours à la recherche d'un animateur afin d'assister la coordonnatrice. Encore sur le même sujet, M. Gilbert donne d'autres renseignements pour le CIMO dont l'entretien pour le sentier qui devrait se finaliser sous peu ainsi que l'installation de la tente amérindienne.

Concernant le dossier de l'enseigne électronique, celui-ci informe des derniers avancements soient le coffrage et le coulage du béton. L'enseigne devrait faire son apparition en juillet.

M. Denis Dion prend la parole afin de donner un aperçu des dossiers de Mme Vanessa Faucher qui est absente. Celui-ci informe que le Croque Livres est maintenant à l'extérieur et accessible à tous les enfants. Pour ce qui est du service incendie, M. Dion annonce qu'il n'y aura plus d'entraide automatique avec La Patrie, car la norme du galonnage d'eau n'est pas atteinte. La municipalité fera plutôt équipe avec Notre-Dame-des-bois. D'un autre côté, la municipalité accepte l'entente pour l'achat d'équipement inter municipal pour le sauvetage hors route avec La Patrie, Hampden, Scotstown et Notre-Dame-des-Bois. Pour ce qui est de l'entente pour les pinces de désincarcération, celle-ci doit être revue avant d'accepter quoi que ce soit.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Résolution – Excavation et aménagement CIMO / Guy Landry 2013 inc. Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Simon Lafrnière d'accepter la soumission de Guy Landry 2013 inc. au coût approximatif de 850,00\$ pour les travaux d'excavation et d'aménagement au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or.

Adopté à l'unanimité

Résolution – Électricité panneau électronique / RGE 2007 inc.

Il est proposé par M. Guy Gilbert, appuyé par M. Claude Sévigny d'accepter la soumission de RGE 2007 inc. au coût approximatif de 861,50\$ pour les travaux d'électrification de l'enseigne électronique du Centre communautaire et l'ajout d'une prise électrique extérieure.

Adopté à l'unanimité

Résolution – Élagage d'arbres Centre communautaire **Attendu que** la municipalité de Chartierville constate des problèmes d'humidité dû aux arbres à proximité des bâtiments;

Attendu que la municipalité souhaite faire élaguer les arbres à proximité des bâtiments;

18-2941

18-2942

18-2943

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyée par Mme Nathalie Guesneau:

Que la municipalité de Chartierville a retenu l'estimation faite par Bouchard Multi-Services enr. au montant de 1 500,00 \$ taxes en sus tel qu'indiqué sur le bon de commande 0857;

Adopté à l'unanimité.

18-2944

Résolution – Protocole d'entente Sauvetage hors / achat d'équipement **Attendu que** les municipalités se sont fait attribuer la coordination des interventions de sauvetage hors route;

Attendu que les municipalités de Notre-Dame des Bois, La Patrie, Chartierville, Canton de Hampden et ville de Scotstown, souhaitent s'unir afin de se procurer les équipements nécessaires à ce service et profiter des subventions disponibles;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyée par Mme Nathalie Guesneau:

Que la municipalité de Chartierville accepte le Protocole d'entente pour l'achat conjoint d'équipements de sauvetage hors route entre les municipalités de Notre-Dame des Bois, La Patrie, Chartierville, Canton de Hampden et ville de Scotstown;

Que la municipalité de Chartierville autorise le maire M. Denis Dion ainsi que la directrice générale et secrétaire trésorière Mme Paméla Blais, à signer la dite entente.

Adopté à l'unanimité.

18-2945

Résolution - Puits Bernier

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par M. Claude Sévigny d'accepter la soumission de Pompes traitements d'eau Bernier au coût 1 900,00\$ taxes en sus, pour les travaux de remise en état du puits de la patinoire.

Adopté à l'unanimité.

Résolution – Peinture grande salle du bas Centre communautaire / Reynald Tremblay

18-2946

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Nathalie Guesneau d'accepter la soumission de M. Raynald Tremblay au coût 3 500,00\$ taxes en sus, pour les travaux de peinture de la grande salle du bas du Centre communautaire et ce, avant le 13 août 2018.

Adopté à l'unanimité.

18-2947

Résolution – Subvention Aide au compostage domestique et communautaire **CONSIDÉRANT** que le gouvernement a adopté la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et que la stratégie 4 de cette politique consiste à bannir des lieux d'élimination la matière organique;

CONSIDÉRANT que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis sur pied le programme Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC);

CONSIDÉRANT que, pour obtenir une aide financière du programme ACDC, le demandeur admissible doit fournir de l'information sur le projet au MDDELCC en remplissant le formulaire de demande d'aide financière prescrit et y joindre une résolution.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Nathalie Guesneau, appuyé par Mme Édith Giard et résolu ce qui suit, à savoir que la municipalité de Chartierville:

- S'engage à respecter l'ensemble des exigences prévues dans le cadre normatif du programme ACDC, en particulier ses éléments de reddition de comptes;
- S'engage à respecter les exigences des Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage et à obtenir les autorisations environnementales nécessaires, le cas échéant;
- S'engage à effectuer régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISE) aux différentes étapes de son projet, dont certaines visent l'ensemble de la population, au moins jusqu'à l'année de fin des travaux de son projet;
- Autorise M. Claude Sévigny conseiller municipal à transmettre au MDDELCC et à signer, pour le compte et au nom de la municipalité de Chartierville, toute information requise ou toute entente relative à la demande d'aide financière dans le cadre du programme ACDC.

Adopté à l'unanimité.

Résolution - Autorisation pour le lancement d'appel d'offre pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver

18-2948

le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver est arrivé à Attendu que échéance à la dernière neige;

Attendu que la municipalité doit aller en appel d'offre pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 sur le site SEAO du gouvernement du Québec;

Il est proposé par Mme Édith Giard, appuyée par M. Claude Sévigny :

la municipalité de Chartierville autorise la directrice générale et secrétaire trésorière à entamé les procédures d'appel d'offre pour le contrat de d'entretien des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021;

Adopté à l'unanimité.

Avis de motion - Amendement règlement lotissement

18-2949 Il est proposé par M. Guy Gilbert de donné un avis de motion pour le règlement 2018-03 modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Chartierville.

Avis de motion - Amendement plan d'urbanisme

18-2950 Il est proposé par M. Simon Lafrnière de donné un avis de motion pour le règlement 2018-04 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Chartierville.

Rapport du maire 2017

18-2951 Il est proposé par M. Simon Lafrnière, appuyé par M. Guy Gilbert de déposer le rapport du maire 2017 et qui sera distribuer aux citoyens de la municipalité.

États financiers comparatif au 31 mai 2018

Il est proposé par M. Simon Lafrnière, appuyé par M. Guy Gilbert de déposer les états financiers comparatif au 31 mai 2018. Ceux-ci seront disponiblent en vertu de la loi sur l'accès aux documents, au bureau municipal.

Plainte Jocelyn Poulin

28-05-2018

Membres du conseil Chartierville

Je vous écris pour me plaindre de la qualité des chemins. On doit rouler sur des chemins mal entretenus avec des trous et des roulières. Nous devons chauffer en "slalom" et des fois en sens contraire pour éviter les défauts de la route ça, au détriment de se protéger des chevreuils et orignaux qui peuvent sortir en tout temps sur le route.

On tarde au printemps à passer la niveleuse quand St-Mathias ont déjà fait un entretien complet de leurs chemins selon les règles de l'art et qui ici ne sont pas suivi on se contente de passer "la drag" a Guy ou passer la niveleuse que par section de route qui d'ailleurs après le passage les trous sont toujours apparent il semble ne pas avoir de suivi sur la qualité du travail effectué sur la route.

On doit Subir les défauts de la route pendant ce temps-là.

St-Mathias ont déjà passé deux fois la niveleuse en profondeur je pense que si vous preniez exemple sur les cédules de St-Mathias et la technique utilisée on pourrait avoir des chemins beaucoup mieux entretenus.

Vous semblez étirer le temps jusqu'au sel pour nous donner un nivelage en profondeur ce qui n'est pas acceptable.

Nous autres, entre temps on voyage des fois à plusieurs reprises pour notre travail sur ces chemins occasionnant des bris de suspension et d'enlignement et la frustration qui va avec.

Les chemins devraient être une priorité avant tout autre projet.

Je considère ça comme un manque de respect envers les citoyens ruraux qui doivent subir ça.

J'espère que cette lettre sera suffisante pour faire bouger les choses et j'aurai pas à aller plus loin avec ça.

Note : Je voudrais que cette lettre soit lue intégralement au conseil du mois, devant public.

Meilleures salutations,

Jocelyn Poulin

Appui: de Jacque Mathieu au 229 René et Helene Boutin au 240 Ronald Mercier

18-2952

8. Période de questions : Le maire répond aux questions des citoyens.

9. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

10. Levée de la séance :

18-2953

La séance est levée à 20 h 19 par Mme Nathalie Guesneau sous la résolution 18-2953

Denis Dion, maire

Paméla Blais, directrice générale et secrétaire-trésorière